

## LES RELATIONS CANADA-ASEAN

Reconnaissant d'une part l'importance de l'ASEAN en tant que facteur de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est et, d'autre part, les possibilités d'établissement de liens économiques avec ses membres, le Canada a entrepris de chercher des moyens de développer d'importantes relations avec l'Association. Dans un article du numéro de décembre 1974 de la Far Eastern Economic Review, le Premier ministre Trudeau écrivait que notre appui à l'ASEAN et nos relations avec ses membres sont un élément important de l'objectif du Canada qui consiste à rechercher des relations plus étroites avec la région du Pacifique. Le Canada a posé un premier geste à cet égard lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Allan MacEachen, a écrit au Premier ministre de la Malaisie en mars 1975 en sa qualité de président de l'ASEAN pour lui offrir un programme d'aide au développement. Plus tard en 1975, des entretiens non officiels se sont tenus pour étudier les secteurs possibles de coopération. En 1976, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Don Jamieson, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Allan MacEachen, ont visité des pays de l'ASEAN. M. Jamieson a annoncé l'engagement du Canada de normaliser les relations avec l'ASEAN par le biais d'un "Dialogue" sur l'aide au développement et les relations économiques et culturelles.

La première séance du Dialogue entre représentants du Canada et de l'ASEAN s'est tenue en février 1977 à Manille et la deuxième, en octobre-novembre 1977 à Ottawa. Les participants ont convenu de principes de coopération pour le développement et ont recensé des secteurs prioritaires de coopération: 1) communications régionales par satellites; 2) transports aériens régionaux; 3) pêches; et 4) exploitation forestière. L'étude des deux premiers secteurs n'a produit aucun projet. Mais des projets ont été élaborés pour les deux derniers secteurs. Un centre d'ensemencement forestier est en voie d'implantation en Thaïlande pour former des techniciens en foresterie et alimenter les stocks de semences d'essences tropicales. Cet accord a été signé le 1er mai 1981 par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, et le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande, le maréchal de l'air Siddhi Savetsila, pendant la visite officielle qu'effectuait ce dernier à Ottawa. On a également convenu d'un deuxième projet, visant à fournir une assistance technique pour permettre à chacun des pays de l'ASEAN de se doter de compétences en techniques de conservation des produits de la pêche. Des protocoles d'entente prévoyant la mise en oeuvre des deux projets ont été signés en 1981.